



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER DU DISTRICT**  
**Villatorium de VILLE LA GRAND**  
**Vendredi 30 novembre 2018**

Présents : D. ALLARD – B. BARD – L. BAUD – JM. BAULMONT – P. BERNARD – P. BOISSON – M. CARUSO – B. CHENEVAL – P. CHEVRIER – M. CURT – P. GALLAY – C. GRANGE – J. LAGRANGE – D. MAREL – G. MOSCATO – E. NICOLLAUD – C. PERRISSIN – J. PINGET – A. ROSSET – JD. ROUX – F. SUSSEY

Excusés : A. BLANCHET – L. LUTZ – J. PETIT – M. POIRRIER – A. VOSDEY

Assistent : F. PIRAT (Responsable Administratif) – M. PETER (Secrétaire Administrative)

**Remise du Challenge Mozaic – Crédit Agricole**

Le Président D. ALLARD rappelle que ce challenge récompense les équipes dans chaque catégorie suivant le nombre de buts marqués, un fair-play irréprochable après application d'un coefficient modérateur suivant la catégorie de pratique.

Remise des prix par Monsieur TISSOT, directeur des agences d'Annemasse du Crédit Agricole des Savoie.

Les lauréats sont :

- Seniors : FC EVIAN
- Féminines Seniors : JS REIGNIER
- Féminines U18 : ES MEYTHET / ANNECY
- U19 : GFA 74
- U17 : FC ANNECY
- U15 : US ANNEMASSE GAILLARD
- U13 : ASC SALLANCHES (également lauréat national)

Monsieur TISSOT souligne sa fierté de participer à la remise des prix dont l'objectif est de marquer le plus de buts, objectif prioritaire des joueurs de football. Il félicite également le District pour le travail réalisé auprès des clubs.

## **Ouverture de L'Assemblée Générale Ordinaire d'Hiver par le Président du District Denis ALLARD**

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs,

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale financière de la saison 2017-2018 du District HAUTE SAVOIE –PAYS DE GEX, assemblée financière qui doit se tenir obligatoirement dans les 6 mois qui suivent la clôture de la saison.

Tout d'abord je tiens à remercier les personnalités qui nous font le plaisir et l'honneur de participer ce soir à nos travaux.

- Madame Nadine JACQUIER, Maire de VILLE LA GRAND qui nous accueille traditionnellement dans ce remarquable Villatorium
- Madame Estelle BOUCHET, Conseillère Départementale
- Monsieur Thierry COULON, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif
- et Monsieur Roland GOURMAND membre du conseil de LAURA FOOT, qui représente ce soir le Président Bernard BARBET, excusé.

Je vous présente les excuses :

- de nos parlementaires retenus par leurs obligations nationales
- de Monsieur Raymond BARDET, Conseiller Départemental
- de Messieurs GIACOMINO et LACASA de la DDCS retenus par ailleurs
- de Monsieur Pascal CHOBASZ, Président de l'Association Cantonale Genevoise de Football.

Je salue la présence parmi nous de :

- Monsieur André DUNAND, Président d'honneur du District
- de nos membres d'honneur : Messieurs Michel RIAND, Jean Paul DELAVENNA
- Monsieur Georges DUPONT, Président de l'UNAF HSPG.

Avant de commencer nos travaux, je voudrais que nous ayons une pensée pour tous ceux et celles qui, depuis l'été dernier ont quitté la grande famille du football :

- Alan GUERLOT, responsable des jeunes de l'ES COMBLOUX
- Aurélien PERRETTE, fils de Serge, membre de la commission sportive

- Jean Luc PERRAUD, ancien joueur du CS Thonon et FC Annecy
- Abilio DA SILVA, ancien président fondateur de l'AS PORTUGAIS d' Annecy
- Marcellin VITTET, ancien dirigeant et secrétaire du CA BONNEVILLE durant 65 ans
- le papa de Stéphane GRATTAROLY, arbitre de district
- Lucien BESSEYRE, ancien dirigeant du CS SAINT PIERRE
- et tout dernièrement, Gérard MUGNIER, dirigeant fondateur et ancien joueur de l'US ANNECY LE VIEUX.

Je voudrais y associer également toutes les personnes de votre famille et de votre entourage pour lesquelles nous n'avons pas eu l'information, ou que j'ai pu oublier.... ainsi que tous ceux et celles qui vivent des moments difficiles en raison de problème de santé ....

Mesdames et Messieurs je vous demande quelques instants de recueillement. Je vous remercie

Je vais maintenant donner la parole à Mme Nadine JACQUIER, maire de Ville la Grand.

#### **Allocution de Madame Nadine JACQUIER, Maire de Ville-La-Grand**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que nous vous accueillons encore sur la commune de Ville-la-Grand, et que nous vous soutenons dans vos diverses actions.

Cette année 2018 a été riche avec la Coupe du Monde en Russie, le titre mondial et les répercussions dans vos clubs.

La commune de Ville la Grand a le bonheur de soutenir le football local (AJ Ville la Grand) et départemental. Je vous adresse mes félicitations pour vos actions en faveur des jeunes, et du football féminin en particulier.

Merci beaucoup.

#### **Denis ALLARD :**

Merci beaucoup Madame la Maire pour votre accueil, merci beaucoup à la municipalité de VLG qui met gracieusement à notre disposition ce magnifique équipement.

Merci également pour les excellentes relations que nous entretenons quant à la mise à disposition des installations qui permettent l'organisation des stages de formation et d'accompagnement de nos jeunes : joueurs, arbitres, et éducateurs.

Avant de commencer nos travaux, permettez-moi de vous présenter notre nouvelle secrétaire, que certains d'entre vous ont déjà eu le privilège d'entendre au téléphone ou de rencontrer au District. Mélanie PETER nous a rejoints début septembre. Elle est appelée à remplacer Christine PEROTTI-VALLE à la fin de la saison, laquelle va faire valoir ses droits à une retraite bien méritée après 25 ans de collaboration.

#### **Chiffres concernant la participation des clubs :**

- nombre de clubs convoqués : 140
- clubs présents ou représentés : 118
- clubs absents : 22
- participation : 84,28 %

Le quorum étant atteint, notre assemblée peut valablement délibérer.

#### **Allocution de Monsieur Denis ALLARD, Président du District**

Mesdames Messieurs,

Bien que s'agissant aujourd'hui de l'AG d'hiver dont l'objet est la présentation et l'approbation du compte de résultats de la saison 2015-2016 ainsi que l'étude des vœux, je me dois de vous apporter quelques informations sur la vie de notre District et de nos instances.

Je me limiterai volontairement aux sujets qui me paraissent les plus importants et les plus actuels.

Après la coupe du monde en Russie où nos « bleus » nous ont donné tant d'émotions et de plaisir, et après cet engouement populaire qui a réussi durant quelques semaines, à rassembler et fédérer notre pays, nous nous attendions à une arrivée importante de jeunes footballeurs dans nos clubs dès la rentrée.

A ce jour, nous constatons que ce fut bien le cas : Malgré la situation dramatique de notre département au niveau du nombre de terrains de grand jeu, situation qui nous classe au dernier rang de la région Auvergne Rhône Alpes, par rapport au nombre de licenciés et à la population, nous réussissons l'exploit d'être encore en développement de + 2,5 % par rapport à la même date de l'année dernière : nous venons déjà de dépasser les 27 000 licenciés depuis le début de la présente saison, et sans nul doute nous battons le record absolu du nombre de licenciés .

Si en SENIORS, le nombre de licenciés, ainsi que l'effectif Arbitres, continuent régulièrement à décroître, les féminines et les jeunes continuent leur belle progression en foot animation.

Conséquence : l'âge moyen du pratiquant de notre district est de 13 ans !

Dans quelques instants nous aurons l'occasion de saluer très symboliquement la 2200ème licenciée féminine, et la 400ème licence de dirigeante de club. Licences souscrites depuis le début de la saison actuelle, et depuis quelques jours ce chiffre a déjà été dépassé.

Bravo à vous Présidents, Educateurs, Dirigeants, de réussir cet accueil souvent dans une situation de saturation. Je sais que de très nombreux clubs ont dû refuser bons nombres d'inscriptions : plusieurs centaines selon les remontées du terrain ! Combien au final ? plus de 1 000 sans aucun doute !!!

A l'heure où de nombreuses intercommunalités ont récupéré la gestion des installations sportives ou la gestion des associations, par souci d'économie elles restreignent les dépenses, les aides, ou les investissements. Aussi je vous invite à ne rien lâcher et à continuer à solliciter les élus pour expliquer votre situation.

Nous sommes et serons à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches comme nous l'avons fait déjà à plusieurs reprises récemment. C'est une bataille parfois longue, et il faut faire preuve de pugnacité pour obtenir satisfaction !

Rencontrez vos élus, invitez les, expliquez vos besoins, votre démarche auprès des jeunes (filles et garçons), l'accueil, la mixité sociale, l'éducation, la formation... les contraintes liées à la montée en puissance des féminines au niveau des installations .... Soyez combattifs, et nous serons à vos côtés si vous nous le demandez ! Des élections se profilent à l'horizon, ne ratez pas cette opportunité de faire prendre en compte vos projets d'investissements indispensables pour les jeunes de nos communes et de nos villes.

La disparition prochaine du CNDS, la suppression des contrats aidés, la suppression programmée de 1 600 postes de techniciens d'état, ne sont pas de bonnes nouvelles pour le sport amateur de nos territoires.

Grâce aux rétrocessions de la Ligue professionnelle, notre Ligue de foot amateur dans le cadre du FFA apporte sa contribution financière à ces projets. Cette contribution certes modeste, demeure très souvent l'élément déclencheur de la décision des élus.

Surtout n'oubliez pas d'anticiper votre démarche dans la phase réalisation du projet. Sollicitez notre commission, suffisamment tôt car une fois le projet démarré ou réalisé, il est trop tard ! Alain ROSSET et sa commission sont à votre disposition pour vous renseigner et vous aider !

En juin prochain aura lieu en France un évènement mondial : la Coupe du Monde Féminine. Nous aurons le privilège de bénéficier de 2 villes hôtes sur notre ligue : Grenoble et Lyon ; Lyon où se dérouleront en plus les ½ finales et la finale. C'est un évènement majeur pour nous, qu'il nous faudra réussir afin d'en retirer un héritage déterminant en terme de retombées pour le développement du foot féminin : joueuses, arbitres et dirigeantes. La commission féminine aura l'occasion dans quelques instants de vous faire une présentation plus complète de cet évènement et des animations qui vont permettre de mobiliser tous nos clubs durant ces prochains mois.

Nous devons poursuivre au sein de nos clubs le plan de FEMINISATION initié par la FFF, par des actions concrètes à destination des 3 publics :

- les jeunes joueuses
- les arbitres féminines
- les dirigeantes.

Les commissions Féminines et d'Arbitrage vous proposeront un programme d'accompagnement dès ce mois de Décembre et jusqu'à la coupe du monde. La billetterie, les retransmissions TV marchent très bien ! Il y a un réel engouement: les pays étrangers sont très demandeurs.

Les retombées financières du succès des « bleus » à la dernière coupe du monde qui ont, comme de coutume alimenté une certaine presse....permettront aux clubs amateurs de bénéficier d'une attribution exceptionnelle de 10 millions d'euros. Cette somme sera attribuée prioritairement aux « petits » clubs, suivant la volonté du COMEX selon les critères suivants :

- 500 euros pour chaque club de moins de 100 licenciés
- 600 euros pour le club disposant d'une école de foot
- 700 euros pour le club disposant d'une école de foot féminine.

Ces critères sont cumulables !

Cette attribution sera proposée à chaque club sous forme d'une dotation au choix, composée : d'un pack textile, de ballons, de mini-buts, de matériel pédagogique...

Chaque président de club recevra directement un courrier de la FFF durant la 2<sup>ème</sup> quinzaine de Janvier, expliquant la procédure.

Viennent également s'y adjoindre les « BONS FORMATION » en illimité pour les féminines : éducatrices, arbitres, dirigeantes.

En début de saison, NIKE partenaire de la FFF, avait informé chaque club sur sa messagerie, d'une attribution gratuite d'un minimum 3 ballons de match. A ce jour 1/3 des clubs ne les ont toujours pas réclamés !

Permettez-moi d'adresser un remerciement tout particulier, à tous les secrétaires de clubs pour leur compréhension durant ce début de saison en raison des lenteurs informatiques dans l'établissement des licences, qui auront causé quelques angoisses pour l'établissement des feuilles de match.

Et je ne parlerai pas des problèmes liés au 1<sup>er</sup> prélèvement des cotisations des clubs qui a dû faire l'objet d'un report d'une ou deux semaines, et à quelques problèmes de messagerie : un changement de prestataire informatique en début de saison est toujours un peu délicat. Heureusement tout est désormais rentré dans l'ordre et les licences sont traitées au jour le jour par la LAURA FOOT.

Puisque nous parlons LICENCES, je rappelle de nouveau aux Présidents de clubs leur obligation de licencier TOUS leurs joueurs et tous leurs dirigeants et encadrants, accompagnateurs, afin qu'ils soient bien couverts par l'assurance. Dans le cas contraire votre responsabilité de Président est susceptible d'être engagée en cas d'accident : et souvenez-vous, les accidents n'arrivent pas que chez les autres ! Gardez bien en mémoire le décès subit ce printemps, en pleine séance d'entraînement de notre arbitre et ami Michel DESSAUX, pourtant grand sportif !

Par ailleurs, Lorsque vous faites une licence DIRIGEANT à votre arbitre ou votre éducateur déjà licencié, cette 2<sup>ème</sup> licence dirigeant est remboursée par la Ligue, mais elle permet de couvrir cette personne dans ses fonctions de dirigeant en cas d'accident.

Dernièrement vous avez pu découvrir 2 pages dans le Dauphiné sur le club de St JEOIRE - LA TOUR pour son action remarquable en faveur des immigrés. Que ses dirigeants soient ici félicités, mais aussi les dizaines de clubs de notre district qui eux aussi, se sont engagés dans cette démarche d'accueil qui va bien au-delà de la simple notion sportive ! Votre action est d' autant plus méritoire que les situations des demandeurs et la procédure de délivrance de licence pour ces personnes sont complexes et très encadrées. J'ai pu mesurer votre difficulté, suite à vos nombreuses sollicitations, et ce sentiment d'incompréhension vis-à-vis des formalités administratives parfois insurmontables, alors que vous souhaitiez simplement donner un peu de plaisir à ces jeunes déracinés.

Nous espérons que le club de Saint-Jeoire / La Tour qui est devenu le club référent de la FOND'ACTION DU FOOTBALL sur ce sujet, pourra de par sa longue expérience être force de proposition pour nos ministères de tutelle, afin de simplifier la tâche de nos instances et de nos secrétaires.

Claude GRANGE Présidente de la commission féminine va maintenant aborder le plan d'animation de la coupe du monde féminine et le plan de féminisation de notre District.

Nous allons vous passer 2 brèves vidéos et soyez très attentifs il y a des conseils en la matière qui peuvent vous être utiles !

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre écoute.

### **Promotion du Football Féminin par Claude Grange, Responsable des Compétitions Féminines**

Bonsoir à toutes et à tous,

2019 sera l'année du Foot Féminin en FRANCE avec l'organisation de la Coupe du Monde, dont nous seront tous partenaires et associés à la réussite de cette manifestation, du 7 Juin au 7 Juillet 2019, soit :

- 31 jours de compétition

- 52 matchs

- 24 équipes

- 9 stades dont 2 dans la région Rhône-Alpes, avec 5 matchs à Grenoble, 3 matchs à Lyon (2 ½ finales et la finale).

Cette organisation récompense et encourage le travail des clubs pendant de nombreuses années (visionnage des clips de la F.F.F.).

Des récompenses seront attribuées aux clubs organisant un évènement en lien, avant ou pendant la Coupe du Monde 2019 (ex : Fête Bleu, Blanc, Rouge).

Merci pour votre attention, et vive le Foot Féminin.

Je voudrais simplement rajouter qu'à ce jour le foot féminin compte 2 238 licenciées, et remercier David LOPEZ pour son accompagnement en faveur du foot féminin.

## **Denis ALLARD :**

Comme je vous l'ai annoncé précédemment, nous allons très symboliquement saluer :

- la 400ème licence de DIRIGEANTE depuis le début de saison qui concerne une dirigeante qui a signé sa licence au club de l'ES DOUVAINE LOISIN : Madame Florence CHARRUEL, que j'appelle à venir sur l'estrade, recevoir un petit cadeau remis par Monsieur André DUNAND Président d'honneur du District et qui a été à l'origine du lancement du plan de féminisation de notre District.

- nous allons saluer également la 2 200ème LICENCE FEMININES depuis le début de cette saison qui a été signée au club d'AMBILLY CROIX DE SAVOIE et qui concerne une jeune arbitre qui vient tout juste de réussir son examen : Madame Léa ZEMMOUCHI, que j'appelle à venir nous rejoindre, afin de recevoir un petit cadeau remis par Madame Estelle BOUCHET, Conseillère Départementale, et Conseillère Municipale d'Ambilly.

- elle n'a pu être présente lors de la réunion de rentrée de début de saison, car elle était en vacances sous les tropiques, aussi nous souhaitons avec un peu de retard, remettre la juste reconnaissance de la Fédération Française de Football, à ses bénévoles : je demande à Gaëlle MULTON BEVILLARD co-présidente de l'ES SEYNOD de nous rejoindre. C'est Mr Thierry COULON, Pdt du CDOS 74, qui va lui remettre le diplôme de bénévole du mois de la FFF, ainsi qu'un petit cadeau.

Mesdames, nous vous remercions pour votre engagement, et nous comptons sur vous pour être des locomotives pour promouvoir l'engagement des femmes dans notre district.

## **Présentation du Compte de Résultats et du Bilan Financier par le Trésorier du District, Monsieur Jo PINGET**

Mesdames et Messieurs, Chers amis sportifs,

Je vais vous présenter et vous commenter les éléments financiers du dernier exercice 2017/2018 clôturé en date du 30 juin 2018.

Il s'agit, comme c'est le cas depuis quelques années, d'un exercice assez traditionnel et je m'attacherai à vous en présenter les principales variations ou faits marquants.

Trois étapes dans cette présentation qui sont les suivantes :

- Commentaire global de l'évolution de nos grandes familles de charges et de produits des 2 derniers exercices à l'aide des « camemberts ». Ce commentaire est d'autant plus pertinent qu'il s'appuie sur des montants de budget quasiment identiques,

- Commentaires de notre Compte de Résultat et des évolutions significatives de certains postes de charges et de produits,

- Enfin commentaires sur les éléments d'actif et de passif de notre bilan qui nous donnent la situation patrimoniale de votre District.



- **ETAPE 1:**

Comme je vous l'ai dit, à 777 k€ notre budget 2017/2018 est stable par rapport à l'exercice précédent (783 k€), et même par rapport aux exercices antérieurs. Nous sommes sur une tendance globalement stable dans nos recettes comme dans nos dépenses, mais la gestion de notre budget requiert toujours la même attention.

« Camembert » des charges :

3 grandes familles représentent 83% de nos charges, à savoir les charges de personnel pour 47% (poste stable) , les achats externes pour 12% (en augmentation sensible du fait du poids des travaux d'entretien effectués dans le District) et les stages/détection/formation pour 24% soit le quart de notre budget général, Nous maintenons, voire amplifions, notre politique de formation, qu'elle s'adresse à tous vos éducateurs, vos arbitres ou vos bénévoles par le biais de modules adaptés, de stages en interne ou externalisés. Une meilleure formation, qu'elle soit sportive ou citoyenne est un gage d'amélioration de la pratique sportive ou comportementale.

Le poids des autres familles est stable et n'entraîne pas de commentaires particuliers.

« Camembert » des produits :

« Camembert » „binaire“ puisque 2 familles représentent 98% du total du budget.

En effet, nos ressources proviennent soit de nos «clubs » pour 47%, soit de nos « subventions et partenariats » pour 51%. Sur cet exercice, la part de nos recettes propres est en diminution sensible, inversant la tendance constatée sur les derniers exercices. Cette baisse affecte tous les postes de recettes que ce soient les cotisations, les amendes ou les participations de formation.

Les « subventions et partenariats » progressent dans le même temps. Cependant une partie de cette augmentation est constituée de sommes que nous recevons avant de les redistribuer en totalité aux bénéficiaires (sportifs de haut niveau, bons de formation...). Notons également la diminution très sensible de la subvention CNDS.

- **ETAPE 2 :**

Voyons maintenant les principales variations des postes à l'intérieur des différentes familles.

**LES CHARGES :**

Achat de marchandises :

Imprimerie : Augmentation due à la réintégration des coûts de notre annuaire (5k€). Ce coût est intégralement compensé par l'augmentation des partenariats dans les produits.

Frais Coupe de District : Augmentation due tout naturellement à l'augmentation du nombre de finales entraînant des frais et dotations diverses.

Achat fournitures : RAS

Autres achats externes :

Entretien et réparations : Coût du changement de notre porte d'entrée, de sa sécurisation et de notre porte de garage (16 k€)

Missions et réceptions : Les frais de réception sont globalement stables, leur progression (+3k€) provenant d'éléments exceptionnels (Décès Michel Dessaux) remboursés par ailleurs. Les frais de mission (+6m€) augmentent mais il s'agit d'assurer notre présence sur notre territoire et dans les diverses instances du football dont les centres de décision tendent à s'éloigner.

Stages détection et formation :

Arbitres : Diminution sensible du fait d'une nouvelle présentation des comptes, les stages arbitres étant désormais inclus dès le poste « éducateurs » qui regroupe toutes les actions de formation faites par le District, d'où l'évolution constatée sur ce poste.

Féminines : L'augmentation du nombre de licenciées féminines que je salue ici, entraîne une augmentation de l'activité de cette commission. Son importante évolution est cependant due à l'organisation de la « Journée des Féminines » qui regroupe le District de l'Ain mais aussi les cantons de Genève, du Valais et de Vaud. Son coût financier est entièrement pris en charge par le Conseil du Léman (5 k€).

Divers : Nous retrouvons ici le poste d'abandon des I,K. du Comité de Direction comme de membres des commissions soit 23 k€, la contrepartie se retrouvant dans les produits.

Sport études : Poste traditionnellement constitué par le reversement des subventions reçues du Conseil Départemental, de l'abondement du District à hauteur de 1000 € par structure, du reversement de la somme reçue liée au contrat d'objectif, ainsi que des frais liés au Challenge Leroy pour les structures de Cluses et d'Annecy.

Impôts : RAS

Charges de Personnel : RAS

Amortissements : RAS

Résultat : Notre résultat excédentaire s'élève à 25 907 € en diminution par rapport à l'exercice, mais tout à fait satisfaisant au regard de l'évolution de nos ressources et des travaux d'entretien réalisés.

### **LES PRODUITS :**

Recettes :

Comme je vous l'ai indiqué en préalable nos recettes ont chuté de 42 k€ soit une diminution de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Si nous les détaillons nous constatons :

Cotisations: Diminution des engagements sénior et U 19 de 2,1 k€ et surtout des « jeunes à 6 » de 8,5 k€, les autres catégories étant stables ou en légères augmentations.

Amendes et réclamations : Baisse globale de 15% concentrée principalement sur 3 postes: discipline: - 6 k€, feuilles match incomplètes: -20 k€ et foot animation: - 4 k€. J'en déduis que l'effet « tablettes » vous est tout à fait profitable ...

Participation stages éducateurs: En diminution de 5 k€

Divers: I,K pour 24 k€

Subventions et partenariats:

Conseil Départemental de la Haute Savoie : Maintien global des aides consenties que ce soit au niveau du fonctionnement ou des 2,5 postes de référents sportifs.

Conseil Départemental de l'Ain : Aide au fonctionnement proportionnelle au nombre de licenciés du Pays de Gex.

Ministère de la Ville, J,S : Diminution très sensible mais il est vrai que l'exercice précédent avait été très au-dessus de la moyenne. Dernière année de subvention du PSE.

FFF : RAS

LAURAFoot:

Fonctionnement : Augmentation due à l'évolution du nombre de nos licenciés et du mode de calcul y afférent.

Contrats d'objectifs : Stables

Aide salaire CTD : Aide sur salaire que nous toucherons jusqu'à la création d'une équipe technique régionale. En compensation nous ne touchons plus les aides fédérales et Régionales.

Subvention exceptionnelle : Reversement par la ligue d'une partie de ses bénéfices.

Bons de formation : reversés aux clubs.

Divers : sommes reçues non imputables par ailleurs.

Partenariats : Outre nos partenaires traditionnels que sont Le Crédit Agricole des Savoie (3k€), Le Crédit Mutuel Savoie Mont Blanc (7,5k€) et Interclub (10 k€), la réinternalisation du coût de notre annuaire entraîne l'intégration de la compensation financière des annonceurs complétée par l'action de notre collègue Didier MAREL qui se consacre au développement du sponsoring,

Produits financiers: Intérêts sur livret et sur notre compte à terme.

Produit exceptionnel: Part mutualisée des indemnités de préformation.

## **BILAN :**

Peu d'éléments portant l'obligation d'une explication approfondie, mais il est toujours intéressant de constater son évolution au regard de ce que nous venons de commenter au niveau du compte de résultat.

Le montant de notre bilan s'élève à 1 181 k€ et nos capitaux propres en sont la principale composante puisqu'à 946 k€ ils représentent 80% de ce bilan. C'est bien sûr très satisfaisant et surtout très sécurisant pour notre District. Cela nous a déjà permis de financer en grande partie nos travaux de rénovation il y a 3 ans et nous laisse la possibilité de les compléter régulièrement au fur et à mesure des besoins.

#### **ACTIF:**

Immobilisations: RAS

Créances: Principalement sommes à recevoir de nos Clubs, et de nos instances dirigeantes.

Disponibilités: Trésorerie placée sur des livrets et sur un compte à terme. Comme vous le voyez dans notre compte de résultat, la rentabilité est faible mais la sécurité est totale.

#### **PASSIF :**

Capitaux propres : Le résultat financier est totalement mis en réserve.

Subvention d'investissement : Amortissement sur 5 ans d'une subvention de la FFF relative à l'achat de nos 2 véhicules VW.

Dette financière : Prêt souscrit auprès de la ligue de 100 k€ sur 10 ans, sans intérêts pour le financement partiel de nos travaux de rénovation de notre District,

Dettes d'exploitation: Aucun retard fiscal ou social, fournisseurs: à jour en tenant compte des chèques émis et non encaissés au 30/06.

#### **CONCLUSION :**

La conclusion qui me semble adaptée à mes propos est que votre District est correctement géré, que ses frais généraux comme sa masse salariale sont maîtrisés permettant ainsi la poursuite de sa mission qui, par-delà l'organisation des championnats est d'assurer la formation et d'augmenter les compétences de chacune et chacun d'entre vous.

Merci à l'ensemble de notre Comité de Direction pour me permettre de vous présenter des éléments financiers positifs, merci à l'ensemble de nos partenaires institutionnels ou privés, merci à vous les Clubs, pour tout ce que vous faites au quotidien dans des conditions parfois difficiles.

Je suis à votre entière disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Bonne fin d'Assemblée et Bonnes Fêtes de fin d'année.

Après demande, aucune question n'est posée par l'Assemblée.

## **Rapport du Vérificateur aux Comptes Mr Gérard ROCHAS**

Lecture faite par le Secrétaire Général, Michel CURT.

Bien que ma mission de Commissaire aux Comptes du District se soit achevée en Juin 2016, j'ai de nouveau été sollicité par Jo PINGET pour vérifier les comptes arrêtés au 30 Juin 2018.

En cette qualité de vérificateur aux comptes du District, et compte-tenu des propos précédents, je me suis surtout attaché à contrôler les soldes desdits comptes qui viennent de vous être brillamment commentés, comme d'habitude devrais-je dire, par Monsieur le Trésorier.

Mon contrôle a porté sur l'analyse des soldes des comptes, notamment des charges et produits, les écarts avec le budget et l'exercice précédent, ainsi que par sondage, sur les écritures de certains comptes du grand livre. Il ressort de ce contrôle que les comptes du District sont parfaitement gérés, collant au plus près au budget prévisionnel, et qu'il n'y a rien de significatif à relever, si ce n'est que la nouvelle équipe dirigeante continue les efforts en faveur de la formation, et ce, à tous les niveaux, ce qui est réjouissant pour tous les clubs.

Les seules remarques importantes concernent les dettes de certains clubs, comme vous l'a précisé Jo dans son rapport. Je n'ai donc aucune remarque particulière à formuler quant à la véracité de ces résultats, qui font état, au 30 Juin 2018, d'un bénéfice de 25 907 € pour l'exercice 1<sup>er</sup> Juillet 2017 – 30 Juin 2018, résultat, qui même s'il est en légère baisse, reste remarquable par les temps qui courent.

Je vous prie donc de bien vouloir en féliciter les membres responsables du District, pour cette première saison de la nouvelle mandature, notamment le Trésorier Jo PINGET, en approuvant sans restriction les comptes de résultats au 30 Juin 2018. Je vous en remercie par avance.

**Rémunérations :** Par application de la loi du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif, il est précisé que les plus hauts cadres dirigeants, à savoir le Président, le Président Délégué, les Vice-Présidents, n'ont perçu aucune rémunération pour leur fonction de dirigeant.

### **Denis ALLARD :**

Je sou mets à votre approbation ces comptes ainsi que l'affectation du résultat aux fonds propres du District.

Vote à main levée : adopté à l'unanimité.

Je vous remercie et félicitations à notre trésorier pour cette gestion rigoureuse.

## **Etude du vœu par Monsieur Christian PERRISSIN, Président Délégué, Président de la Commission d'Appel Réglementaire**

Vœu présenté par la commission sportive et le Comité de Direction, au sujet de la modification de l'article 2.8. c) de nos règlements sportifs.

Ce vœu a pour but d'harmoniser nos règlements avec ceux de la ligue, pour les clubs qui ont des équipes dans chaque catégorie. Pour tenir compte de la difficulté de l'équipe qui accède au niveau supérieur et qui aura peu de temps pour se préparer car la décision de place supplémentaire intervient souvent tard, voire après la période de mutations, d'où la difficulté à se maintenir la saison suivante.

Ce vœu ne modifie en rien les montées et descentes prévues, il concerne uniquement une place supplémentaire vacante. Cette place supplémentaire sera attribuée :

- dans la division à poule unique, à l'équipe descendante la mieux classée de la saison écoulée (repêchage de la meilleure équipe classée)
- dans les divisions à plusieurs poules, à l'équipe la mieux classée sportivement de la saison écoulée, après application de l'article 7.3.1 départage par mini championnat descentes.

Après explications du Président du District, le vote donne :

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Oui : 118

Le vœu est adopté à l'unanimité.

Effet immédiat.

### **Informations diverses par Jean-Michel BAULMONT, Président de la Commission Compétitions**

Bonsoir à toutes et tous,

**Concernant la F.M.I.** (93 % de réussite cette saison)

- encore des équipes qui n'ont pas leur code !!!
- rapports pas assez précis (pas de connexions)
- utilisation de la F.M.I. en Coupe, sauf pour les clubs « Foot Entreprise »
- utilisation pour le Futsal et les féminines (heures, dates)

Conseil : mettre la F.M.I. en « capture d'écran » en cas de problème.

Application de l'amende de 100 € dès le printemps 2019.

**Modifications de match** : Accord entre clubs. Si votre adversaire ne répond pas, le relancer et donner réponse avant lundi à 14h.

U 13 : Les poules seront faites courant Janvier 2019. Les clubs pourront faire des remarques précises jusqu'au 15/02/19. Après cette date, aucune modification ne sera possible.

Feuilles de plateaux U9 : Feuilles illisibles, incomplètes, sales. Envoyer les feuilles en PDF.

Foot à 11 : Matches en retard à jouer avant la dernière journée de championnat.

Messagerie du District : Boite « Jeunes » supprimée dès le 1/1/19, sauf plateaux U11.

Seniors : utiliser la boîte mail unique du District.

Création d'une compétition « LOISIRS » en D5 (sans classement).

Réunions de formation des dirigeants durant la trêve.

**Denis ALLARD :**

Constitution d'un groupe de travail durant la trêve :

- réflexions sur nos compétitions
- les conséquences des nouvelles compétitions jeunes au niveau de la Ligue
- la place du foot loisir et du futsal au sein de nos clubs, et son animation ... etc ...
- les groupements et les ententes : quelle évolution souhaitée ?

Nous souhaitons avoir un panel représentatif des différentes problématiques des différents clubs. Nous ferons un appel à candidature.

**Allocution de Madame Estelle BOUCHET, Conseillère Départementale**

Bonsoir,

Je voudrais simplement vous dire que je suis contente de participer à votre Assemblée Générale, d'être parmi vous, et de souligner la féminisation du football.

Quel que soit le niveau de vos clubs, le Conseil Départemental sera à vos côtés, et je vous confirme qu'il vous soutiendra.

Je vous remercie.

**Denis ALLARD :**

Merci beaucoup Madame pour vos propos, merci beaucoup pour votre soutien indéfectible et votre fidélité à nos manifestations. La parole est maintenant à Monsieur Thierry COULON.

## **Allocution de Monsieur Thierry COULON, Président du C.D.O.S. 74**

Bonsoir,

Votre Président Denis ALLARD a déjà tant dit et a survolé les problématiques avec comme notion essentielle : la FORMATION.

Les bons de formation sont une bonne initiative. J'ai bien noté la progression du foot féminin, et voudrais féliciter la Commission Féminine et le travail de tous les clubs.

Le C.N.D.S. va être supprimé et remplacé par l'AGENCE FRANCAISE DU SPORT. Je voudrais souligner que l'association est le cœur de la vie, et le club est nécessaire pour former, apprendre, où tous les licenciés sont égaux.

J'ai bien compris les difficultés de votre Commission Sportive, très tendue, alors qu'elle devrait faciliter la vie ....

Le C.D.O.S. aide à la formation, et accompagne les différents clubs, à tous les niveaux :

3 axes sont privilégiés :

- le Sport Santé
- le développement durable (prise de conscience pour des déplacements courts)
- la pratique de la compétition proprement dite.

Le C.D.O.S. est également porteur du service civique. Je vous remercie.

Bonnes fêtes et bonne saison.

### **Denis ALLARD :**

Merci beaucoup Mr Le Président, merci Thierry pour cette intervention.

Je remercie le CDOS pour l'accompagnement en direction des clubs :

- au niveau des informations apportées aux dirigeants, et autres formations
- et toutes les informations réglementaires des services de la préfecture que nous relayons auprès des clubs.

J'invite les clubs à consulter le site internet du CDOS qui est une véritable mine d'informations, toutes plus utiles les unes que les autres.



## **Allocution de Monsieur Roland GOURMAND, représentant de LAuRAFoot**

Bonsoir,

C'est avec un très grand plaisir que je participe à votre Assemblée Générale, ce qui me permet de rencontrer, hors des terrains, de nombreux dirigeants, afin d'améliorer nos relations, et de se rapprocher de la Commission des Terrains.

Je présente les excuses de Bernard BARBET, Président de LAuRAFoot, absent pour des raisons personnelles.

Concernant TOLA-VOLOGE, le pôle « Espoirs » garçons, avec un effectif de 16 jeunes, fonctionne depuis septembre, sous la direction de John RADET (ex-pro à Auxerre), et Fabien DEBEC (ancien gardien professionnel). La première tranche des travaux est en voie d'achèvement. Les permis de construire des vestiaires du terrain qui sera classé en niveau 3, ont été déposés. La deuxième tranche des travaux sera lancée courant 2019.

La santé financière de LAuRAFoot est bonne. Vous en aurez connaissance le 15/12/18, lors de l'Assemblée Générale à Lyon.

Les licences, à ce jour et de date à date, sont de 250 345, contre 246 755, soit une progression de 1,45 %. Par ailleurs, votre district comptait 27 188 licenciés.

Concernant les terrains, la Ligue a un parc footballistique de 3 785 terrains classés, et une centaine à confirmer. Au niveau national, 28 000 terrains sont classés, et pour les reclassements, les clubs bénéficient d'un sursis de 10 ans pour se mettre en conformité.

Pour terminer, je voudrais dire que « *la femme est l'avenir du football ....* » Merci de votre attention, et bonnes fêtes.

## **Approbation du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale d'été du 22 Juin 2018**

Le vote donne :

- Contre : 1

- Abstention : 1

- Pour : 116

Le Compte-rendu est approuvé.

## **Clôture de l'Assemblée Générale d'Hiver par le Président du District Denis ALLARD**

En conclusion, je voudrais remercier tous ceux et celles qui œuvrent à longueur de semaine, au bon fonctionnement et à la gestion de notre district, et sans compter leur temps :

- mes collègues du Comité de Direction

- les présidents et membres des différentes commissions

- les équipes techniques et arbitrales

- les collaborateurs administratifs et techniques

- tous nos arbitres,

pour leur implication, leur motivation, et le service apporté quotidiennement à tous nos clubs haut-savoyards et gessiens.

Je tiens également à remercier :

- nos autorités de tutelle

- nos fidèles partenaires :

\* le Conseil Départemental et le CDOS

\* La Direction Départementale de la Cohésion Sociale

\* INTERCLUB et le magasin INTERSPORT d'Epagny

\* Le Crédit Agricole des Savoie

\* Le Crédit Mutuel

\* Le magasin CARREFOUR BROGNY

\* la société ABR ainsi que tous nos fidèles annonceurs.

Sans oublier tous les clubs qui nous accueillent avec beaucoup de gentillesse et de disponibilités pour les formations et les stages des jeunes joueurs, des éducateurs, et des arbitres. J'ajouterai que nous sommes tous derrière nos clubs encore en course en Coupe de France, Coupe de France féminine, Coupe Gambardella.

Nous arrivons au terme de cette assemblée et avant de la clore, je veux au nom du Comité de Direction du District et de tous ses collaborateurs,

- vous remercier pour votre participation, et votre patiente attention,

- vous souhaiter à vous tous, à vos familles, à tous les membres de vos clubs de très bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël, un bon réveillon, et par anticipation, une bonne année 2019.

Rendez-vous le 21 Juin 2019 chez nos amis chablaisiens pour l' A.G. d' été à MARGENCEL. Je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié, accompagné d'une petite collation. Bonne soirée et bon retour dans vos foyers.

***Le Secrétaire Général***

***Michel Curt***